



(DR)

EXPLIQUEZ-VOUS

Jean-  
Jacques  
Martial

# « L'Etat français a volé mon enfance »

Visiter le site du FIGARO

Jean-Jacques Martial fait partie des quelque 1 500 enfants réunionnais qui, dans les années 60, ont fait l'objet d'un placement d'office par la Ddass dans des familles de départements métropolitains en voie de dépeuplement comme la Creuse, le Tarn ou la Manche. Il vient d'écrire *Une enfance volée* (Ed. Les quatre chemins). Dans ce livre touchant, Jean-Jacques Martial raconte comment sa petite enfance à la Réunion a été hantée par le bruit du moteur de la 2 CV camionnette qui emportait quelques membres de la nombreuse progéniture des familles en difficulté de l'île. Convaincus que leurs enfants auraient un bien meilleur sort sur le continent, qu'ils feraient des études, qu'ils deviendraient médecin ou avocat, et qu'on prendrait soin d'eux, les parents réunionnais, parfois, signaient les papiers.

LE FIGARO. – Pourquoi avoir écrit ce livre ?

Jean-Jacques MARTIAL. – Je voulais que cette histoire soit portée à la connaissance de tous. Que l'on sache quelles furent mes souffrances et aussi ma délivrance, ma joie intense lorsque, à la fin de l'année 2000, j'ai retrouvé ma mère. Pour moi, il s'agissait d'un devoir, d'une mission et d'une promesse. C'est comme si mes ancêtres esclaves m'avaient investi de cette mission. Après ce scandale dévoilé en décembre 2000, il manquait l'expression de ce petit piment créole qui vous pique la gorge et vous fait pleurer. Ce livre c'est pour que les gens

comprennent le véritable traumatisme de cette existence sans raison de vivre qui a été la mienne et qui a été aussi celle des autres enfants déportés de la Réunion. Au début j'ai pris du plaisir à écrire ce livre. Mais ensuite, lorsqu'il a fallu relire et corriger, ce travail de mémoire m'est devenu insupportable. Ma souffrance était tellement violente que je voulais brûler le manuscrit. Je l'ai enfermé pendant trois mois dans un placard. C'est finalement à cause de la promesse que j'avais faite à mon plus jeune frère réunionnais, Philippe, que j'ai pu aller jusqu'au bout, que je me suis enfin décidé à le publier.

En l'espace de trois ans, a-t-on beaucoup avancé dans le dossier des enfants déplacés de la Réunion ?

En trois ans, j'ai personnellement effectué un long parcours. J'ai retrouvé ma famille, je suis retourné à la Réunion à plusieurs reprises. Mais, actuellement encore nos associations font le travail de la Ddass. L'administration a simplement consenti à ouvrir les dossiers, et rien de plus. Je reçois des lettres de familles réunionnaises qui cherchent la trace de leurs enfants perdus, raflés puis déportés. J'ai réussi à faire plier l'Etat qui m'a permis, après deux tentatives infructueuses, de reprendre mon nom original, Martial. Cela, j'ai réussi à le faire avec la seule aide de mon avocat, M<sup>e</sup> Saumade, et sans l'appui des associations censées défendre les droits de l'homme que j'ai constamment relancées. Pendant ces trois années, malgré la dénonciation de ce scandale, toutes ces associations nous ont fermé la porte au nez. Peut-être craignent-elles de perdre les subventions que leur verse l'Etat. Je leur demande aujourd'hui de se raviser, de prendre ce dossier en main et de le

défendre. Car c'est une affaire qui touche au principe même des droits de l'homme.

Que sont devenus les enfants réunionnais déplacés ?

La plupart d'entre eux sont aujourd'hui dans une grande détresse morale. Aujourd'hui encore quelques dizaines de ces enfants devenus adultes sont internés dans des hôpitaux psychiatriques en métropole à cause du traumatisme profond qu'ils ont subi. Il serait important que ces personnes-là soient rapatriées sur leur île. C'est pareil pour les « petits déportés » aujourd'hui décédés. Il serait nécessaire que leurs corps rejoignent la Réunion pour qu'ils puissent reposer en paix sur leur caillou après tant de souffrances. Dans quelques mois, l'Etat français devra reconnaître ses erreurs devant le tribunal administratif de Montpellier. Je réclame un milliard d'euros de dommages et intérêts à l'administration qui a volé mon enfance et ma vie.

Propos recueillis  
par Claude Belmont